

Conditions d'utilisation du nom et du logo QualiMarine*

Alliage



-  Profilés : AA 6060 Bâtiment AA 6063 Bâtiment
-  Tôles : Série 1000, 3000 ou 5000 avec restrictions supplémentaires
-  Transmission d'une attestation de conformité de l'alliage au laqueur
-  Autres alliages

Produit 100 % QualiMarine



-  Pièces laminées (tôles, habillages, remplissages...) et profilés laqués 100 % QualiMarine
-  100 % QualiMarine = alliage, traitement de surface, entretien
-  Élément non QualiMarine

Entretien



-  Transmission des prescriptions d'entretien du produit laqué jusqu'au client final



-  Prescriptions d'entretien non transmises

Organisme certificateur

adal

-  S'adresser à l'ADAL pour obtenir le droit d'utilisation de la marque QualiMarine
-  Autoriser l'ADAL à contrôler le respect des engagements QualiMarine
-  Paiement annuel du droit d'utilisation QualiMarine
-  Utiliser le logo sans autorisation

Marque



-  Associer la marque à des profilés et/ou tôles et/ou produits complets
-  Associer la marque à des gammes de produits déterminées
-  Apposer son numéro d'autorisation sous le logo
-  Associer la marque à l'entreprise et non aux produits

* Extrait des « Conditions générales d'usage de la marque QualiMarine »